

Compte Rendu Conseil Communal des Enfants Charnay-lès-Mâcon

Date du Conseil : 7 janvier 2020

Date du prochain Conseil : 4 février 2020

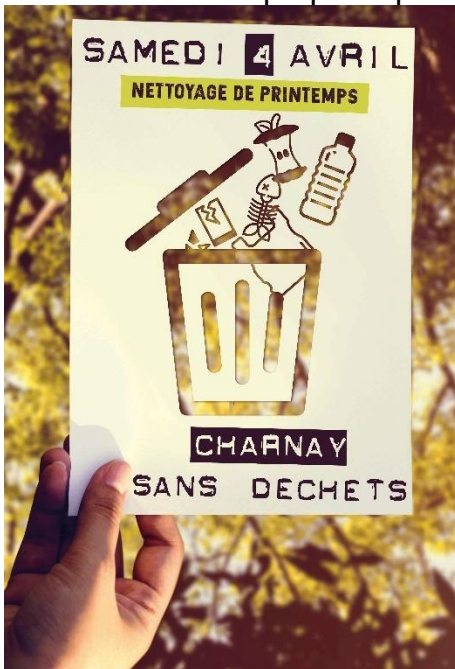
Président : Augustin
Secrétaire : Natalène

Enfants excusés : Lùca, Louna et Lancelot
Enfants absents :

I / Premier point : Charnay sans déchets – 4 avril 2020

Nous avons poursuivi notre travail sur la journée « Charnay sans déchets » en donnant notre avis sur l'affiche proposée par Célia BIBERON du service communication. Célia est graphiste,

c'est-à-dire qu'elle réalise tous les documents (affiches, flyers,...) réalisés par la mairie de Charnay. Elle travaille dans le même service que Florence GOYON REZVOY qui est venue nous parler de communication la dernière fois.



Globalement l'affiche nous plait bien mais nous avons des remarques et des propositions :

- Il manque les heures et le lieu de rendez-vous.
- La couleur est un peu triste, il manque les fleurs du printemps.
- Emy aurait aimé dessiner l'affiche elle-même. Nolan pense lui au contraire que cela se voit mieux si c'est imprimé.
- Nous avons quelques interrogations sur le contenu de la poubelle. Jules trouve que c'est un peu bizarre de voir le sac par transparence. Mattéo croyait que le trognon de pomme était un bonhomme.
- Roméo pense qu'il serait mieux d'inverser « Charnay sans déchets » et « nettoyage de printemps ».

Toutes nos remarques seront transmises à Célia qui fera une 2^{ème} proposition qui sera validée par les élus adultes cette fois.

Nous accueillons ensuite Richard VALETTE qui est responsable du service voirie à la mairie. C'est son service qui s'occupe de l'entretien des routes et notamment du nettoyage. Trois personnes s'occupent toute l'année de ramasser les petits et gros déchets laissés par les gens peu respectueux. Cela va du papier de bonbon au canapé ! Chaque semaine, cela représente une quantité importante de déchets. Il a demandé aux personnes qui travaillent avec lui quels sont les lieux qui pourraient être nettoyés lors de notre journée :

- COSEC/ école de la Coupée
- Ecole de Champgrenon / mairie
- Ecole de la Verchère / vieux temple / agoespace
- Domaine de Champgrenon

Nous décidons de donner rendez-vous aux charnaysiens ce jour-là à 9h30 à la petite salle de la Verchère. Nous ferons quatre groupes pour aller sur les quatre lieux définis.

Un agent du service voirie s'est porté volontaire pour nous aider pour cette journée. Le service voirie apportera sacs poubelles et gants jetables, mais c'est mieux si chacun peut apporter ses propres gants.

Un verre de l'amitié sera offert à la fin (vers 11h30) pour tous les courageux qui seront venus aider.

Même si tout le monde a beaucoup d'activités le samedi matin, il est important que tous les enfants du CCE soient présents le 4 avril.

2/ Deuxième point : Téléthon



Le Comité de jumelage et le Conseil communal des enfants étaient aussi mobilisés. Photos JSL/Monique PEHU

Nous avons récolté 521 €. Bravo à tout le monde !

Neuf enfants étaient présents le jour-même pour tenir les stands de jeux. Même si les jeux n'ont pas rapporté beaucoup, c'était bien de s'occuper de quelque chose et cela faisait une animation supplémentaire.

CHARNAY-LÈS-MÂCON

Une somme record de 8 339 € collectée au profit du Téléthon



Le chèque des bénéficiaires 2019 a été remis à l'Association française contre les myopathies. Photo JSL/Monique PEHU

Les acteurs du Téléthon 2019 étaient réunis mercredi, salle du conseil municipal de Charnay-lès-Mâcon où Catherine Feyeux, adjointe en charge de l'action sociale, a remis un chèque de 8 339,90 € à Michel Camus, représentant l'AFM (Association française contre les myopathies) 71. Une coquette somme en hausse de près de 1 600 € par rapport à l'édition 2018 et qui va permettre de « multiplier les victoires de demain », a rappelé Michel Camus en remerciant la municipalité pour son soutien et l'ensemble des associations qui ont participé à l'événement.

3/ Troisième point : Jury des sapins créatifs

Louis nous a représenté au jury des sapins créatifs. Il est content de cette expérience même s'il a trouvé qu'il était difficile de se décider.

4/ Quatrième point :

La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 février.

Dans la continuité du projet « déchets », une visite du centre de méthanisation de Chagny est envisagée. Il s'agit du lieu où une partie de nos déchets ménagers est transformée en bio gaz, à suivre !